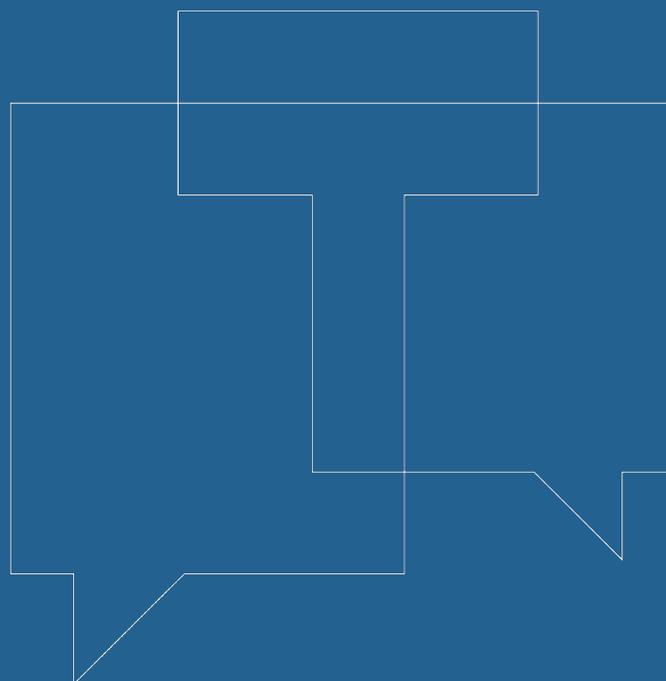


COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL

Projet minier Marban

Préparé par : Transfert Environnement et société
17 juin 2025



Préparé pour :



TABLE DES MATIÈRES

1.	NOTE D'INTRODUCTION.....	2
2.	SOMMAIRE	2
3.	MOT DE BIENVENUE ET TOUR DE TABLE.....	2
4.	PRÉSENTATION PAR AGNICO EAGLE.....	3
5.	PÉRIODE D'ÉCHANGES.....	8
6.	VARIA ET MOT DE LA FIN	11
	ANNEXE 1 — LISTE DES PRÉSENCES.....	12



1. NOTE D'INTRODUCTION

Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevés lors de la rencontre. Ces éléments ont été regroupés par thématique et sont résumés à titre indicatif. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) d'Agnico Eagle ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

2. SOMMAIRE

La première rencontre officielle du Groupe de travail du projet minier Marban à la suite de son acquisition par Mines Agnico Eagle le 18 mars 2025, s'est tenu le 14 mai 2025 à la maison du Citoyen de Dubuisson. Le développement du projet minier a été intégré aux opérations du complexe Canadian Malartic (CCM). Cette rencontre visait à établir un premier contact entre les membres du Groupe de travail et les représentant.es du CCM. Elle a réuni 7 membres qui ont pu participer à la discussion. La liste des présences est en annexe.

Date : 14 mai 2025

Heure : 18 h 30 à 20 h 30

Lieu : Maison Du Citoyen de Dubuisson (1405 Rte De Saint-Philippe, Val-d'Or, QC J9P 4N7)

3. MOT DE BIENVENUE ET TOUR DE TABLE

M. Cédric Bourgeois de Transfert Environnement et Société, (ci-après Transfert), accueille les membres du Groupe de travail. Les représentant.es d'Agnico Eagle se présentent et souhaitent la bienvenue aux participant.es pour cette première rencontre du Groupe de travail. Les membres sont invités à se présenter à tour de rôle lors d'un tour de table et à partager leurs réactions concernant l'acquisition du projet par Agnico Eagle. Dans l'ensemble, les réactions montrent peu de surprise face à l'acquisition du projet et la réception est globalement positive. Pour certains, l'acquisition est une suite logique et s'inscrit dans un plan plus large pour Agnico Eagle.

M. Bourgeois présente ensuite l'ordre du jour.

1. Présentation du complexe Canadian Malartic
2. Suivi de la transaction avec Minière O3
3. Études et évaluation du projet
4. Mise à jour sur les travaux d'exploration
5. Mécanismes de communications et relations avec le milieu
6. Période d'échanges

L'ordre du jour est validé par les membres et le varia reste ouvert.



4. PRÉSENTATION PAR AGNICO EAGLE

M. Serge Blais, vice-président du complexe Canadian Malartic, débute la présentation en précisant que l'objectif est de présenter la vision d'Agnico Eagle en lien avec le projet, les prochaines étapes, la mise à jour sur les travaux d'exploration, et les mécanismes de communications avec le milieu. La présentation est disponible en PDF sur le site web.

Voici les faits saillants de la présentation des représentant.es d'Agnico Eagle par sujet abordé :

COMPLEXE CANADIAN MALARTIC

- La performance environnementale du CCM s'est grandement améliorée, depuis la mise en place en 2015 de nos trois étapes pour opérer ;
- (1) Est-ce sécuritaire pour les employés (2) Est-ce que le respect de l'environnement et de la communauté est assuré? (3) Une fois ces deux étapes confirmées, nous pouvons opérer.
- Depuis 2015, il n'y a eu aucun dépassement des normes de qualité de l'air. Le CCM a célébré le 8 mai dernier sa dixième année sans non-conformité au niveau de la qualité de l'air.
- Le complexe Canadian Malartic traite présentement près de 60 000 tonnes de minerai par jour et approximativement 241 000 tonnes de stériles.
- La fin d'exploitation de la fosse Canadian Malartic est prévue pour fin 2029.
- La mine Odyssey deviendra l'une des plus grandes mines d'or souterraines au monde, avec une capacité de traitement atteignant 19 000 tonnes par jour. Cette transition de 60 000 à 19 000 tonnes par jour libérera environ 40 000 tonnes de minerai pour l'usine du complexe. Afin d'assurer son approvisionnement, le CCM développe de nouveaux projets :
 - Un deuxième puits à la mine Odyssey
 - Projet minier Wasamac
 - Projet minier Marban
- La vision en acquérant le projet Marban est de le réévaluer avant de le développer, afin de garantir qu'il réponde aux attentes d'Agnico Eagle, en révisant les différentes études existantes.



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 1	
8 millions d’onces d’or ont été coulées ?	À ce jour, 8 millions d’onces d’or ont été coulées à partir des fosses. En fonction de l’inventaire minéral à Malartic, il reste potentiellement 26 millions d’onces d’or exploitables sous terre.
INTERVENTION 2	
Les trois étapes pour opérer sont mises en œuvre depuis 2015 ?	Oui, depuis le 8 mai 2015.
INTERVENTION 3	
Il y a une différence entre refaire, recommencer à zéro et réviser les études. Est-ce que vous repartez d’une page blanche ou vous révisiez ?	L’étude sera révisée en conservant les éléments jugés satisfaisants pour Agnico Eagle, en la complétant et en ajoutant les éléments manquants si nécessaire.

MISE À JOUR DE L’ACQUISITION

- Agnico Eagle est propriétaire du projet minier Marban depuis le 18 mars 2025.
- De nombreuses communications ont été envoyées aux parties prenantes pour établir un premier contact, et différents canaux de communication sont disponibles.

ÉTUDES ET ÉVALUATION DU PROJET

- Le concept à l’étude porte sur l’exploitation de la fosse Marban et le transport du minerai à l’usine du complexe Canadian Malartic.
- Aucune déviation du ruisseau Keriens n’est prévue.
- Agnico Eagle détient les claims non explorés à l’est de la fosse Marban. Des forages seront réalisés afin d’évaluer le potentiel d’extension. L’ensemble des études pouvant être réalisées en parallèle seront effectuées cette année, en même temps que les opérations de forage. Une fois le concept de projet obtenu, les études pourront être finalisées.
- L’analyse de différents scénarios pour le transport du minerai (train, convoyeur, camion, etc.) prendra en compte la présence de milieux humides. Peu importe le scénario retenu, la route 117 ne serait pas utilisée pour le transport du minerai.
- Un processus d’examen par le Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (BAPE) sera requis et demandé par l’opérateur pour la fosse du projet minier Marban.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 4	



Le chemin Gervais sera-t-il dévié?	Le chemin passe en plein milieu de la fosse, il est donc impossible de ne pas le dévier ou d'en construire un nouveau. Il y aura des études et des consultations pour le déplacement du chemin.
INTERVENTION 5	
La fosse pourra-t-elle s'étendre vers le lac De Montigny?	Oui c'est une possibilité, mais il faudra forer pour valider.
INTERVENTION 6	
Le chemin demeure le seul accès pour le lac Vassan et les résidents plus loin.	En effet, il est nécessaire d'avoir un nouvel accès pour les résidents du secteur du lac Vassan.
INTERVENTION 7	
Quel serait l'intérêt de mettre les résidus miniers de la fosse Marban dans la fosse Canadian Malartic	L'intérêt est d'éviter de couper d'autres arbres, réduire notre empreinte environnementale et optimiser les installations de Canadian Malartic étant donné que l'usine va demeurer dans le temps. À la fin de son exploitation, il ne sera pas possible de mettre des résidus dans la fosse Barnat puisqu'elle se trouve au-dessus d'opération minière souterraine. Une fois la mine Odyssey complètement fermée, suivant les études, les résidus pourraient y être placés.
INTERVENTION 8	
Est-ce qu'on parle de résidus de l'usine/des tailings? Va-t-il aussi y avoir des piles de stériles?	Oui et oui. Agnico Eagle évaluera tout cela.
INTERVENTION 9	
Regardez-vous si des hypothèses peuvent éviter d'aller sur la route 117?	Au nombre de tonnage prévu par jour, ce n'est pas envisagé de transporter le minerai sur la 117 avec le projet minier Marban. Il faudra donc avoir des scénarios de transport du minerai spécifiques au projet.
INTERVENTION 10	
Vous connaissez déjà l'idée du viaduc ?	Agnico Eagle a effectivement appris de cette option en lien avec la largeur du viaduc et le nombre de voies. Le fait d'avoir un viaduc donnerait à l'entreprise un accès au nord.
INTERVENTION 11	
Est-ce qu'il pourrait avoir une extension de la fosse vers Camflo?	Non pas vraiment. Il y a eu déjà beaucoup de forage dans ce coin et il n'y a pas beaucoup de potentiel.
INTERVENTION 12	
Est-ce que le bloc d'énergie est un problème?	Oui, le bloc d'énergie est un enjeu. Les lignes électriques sont saturées en Abitibi-Témiscamingue. L'entreprise utilise encore du gaz naturel pour ses bouilloires en raison de la



	difficulté à obtenir de l'électricité. Une seule bouilloire électrique a été reçue. Même chose pour les pelles, certaines utilisent du diesel d'autres sont électriques. Il n'y a donc pas de mégawatts réservés pour le projet minier Marban. Actuellement, le seul projet avec une énergie électrique garantie est Wasamac (environ 10 MW).
--	---

MISE À JOUR DES TRAVAUX D'EXPLORATION

- Tous les permis ont été obtenus et les travaux préparatoires et d'accès ont commencé. Trois types de forages sont prévus pour le projet minier Marban, soit de conversion, d'extension (potentiel à l'est) et d'exploration.
- La présence de milieu humide constitue un défi technique pour le forage. Avec la fonte de la neige, une équipe est en train de caractériser ces milieux pour déterminer la meilleure approche. Pour réduire l'impact sur les milieux humides et hydriques, le transport hélicoptéré est considéré.
- Parmi les principales mesures d'atténuation, des impacts liés au forage figurent, entre autres, le suivi sonore en continu ainsi que l'interdiction de déplacer les foreuses durant la nuit.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 13	
Est-ce que la zone en jaune sur la première carte (voir page 15) représente tous les claims qui appartenaient à Agnico Eagle?	Oui, mais depuis, la ligne a été retracée étant donné que le projet ne s'étendra pas jusqu'au lac De Montigny.
Au nord et au sud de cette zone, ce n'était donc pas Agnico Eagle?	Non, les zones au nord et au sud appartenaient à Minière O3. Agnico Eagle avait seulement une portion qui pouvait s'apparenter à un fer à cheval à l'intérieur des claims de Minière O3.
INTERVENTION 14	
L'étendu du gisement est-il d'est en ouest?	Le gisement est dans un plissement, donc, il y a des panneaux subverticaux et des zones sub-horizontales dans la charnière de pli. Le tout est plus ou moins NO-SE. C'est pourquoi il faut un peu plus de forage et une maille plus serrée pour atteindre l'horizontale.
INTERVENTION 15	
Le claim sur le lac appartient à qui?	À Wesdome.
INTERVENTION 16	
S'agit-il du polymétallique ou uniquement de l'or? (En référence au gisement)	Seulement de l'or.



INTERVENTION 17	
Il existe des écrans pour couper le son (des foreuses) ?	Oui ça existe. Le mur dévie le son et fonctionne bien s'il n'y a pas de résidences à proximité du côté que le son est dévié. La firme Soft DB, pour le projet Wasamac, avait développé un système de matelas efficace qui enveloppe la foreuse. L'idée est de réduire le bruit directement à la source.
INTERVENTION 18	
Vous parlez de 3 ou 4 foreuses, est-ce qu'il pourrait y en avoir plus ?	Pour l'instant, nous n'avons pas besoin de plus de 3 foreuses pour livrer les informations nécessaires.
INTERVENTION 19	
Quelle est la distance en mètres ou en kilomètres entre les résidences et les sites de forage ?	Le forage qui se termine était situé à 700 m d'une résidence. Le prochain forage sera à 1 km, et les futurs forages du programme actuel s'éloigneront de plus en plus des résidences.

MÉCANISMES DE COMMUNICATIONS ET DE RELATIONS AVEC LE MILIEU

- Depuis le 18 mars dernier, plusieurs actions de relations avec la communauté ont été réalisées, notamment la présence d'Agnico Eagle au local de relations avec la communauté de Dubuisson et le déploiement du processus de gestion des plaintes. D'autres actions, telles qu'une campagne de suivi des puits avoisinants, seront complétées en 2025.
- 8 ressources chez Agnico Eagle sont dédiées aux communications et relations avec la communauté pour le complexe Canadian Malartic, et sont disponibles pour accueillir les citoyens dans deux locaux (Dubuisson et Malartic).
- Dans le cadre de sa campagne d'information sur l'acquisition du projet Marban et sur les travaux d'exploration, Agnico Eagle a envoyé de nombreux mémos aux citoyen.nes, ce qui a été apprécié par certains membres du Groupe de travail.
- Toute plainte ou enjeu lié aux activités du projet minier Marban, notamment en cas de non-conformité des normes, est pris en charge par un mécanisme de gestion spécifique. Actuellement, il n'y a pas de décret obligeant le projet à déclarer automatiquement les plaintes liées au projet Marban au ministère de l'Environnement.
- L'approche de consultation adoptée par Agnico Eagle est communautaire et participative, comprenant des activités telles que des kiosques d'information et des cafés-rencontres.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 20	
L'eau n'est pas bonne à Dubuisson, elle peut contenir de l'arsenic. Pourriez-vous	Actuellement, l'objectif du suivi des puits est de comprendre la réalité du secteur. Lors de l'acquisition du projet, tous les documents



éventuellement offrir l'eau potable aux citoyens?	publics du Groupe de travail partagés par l'ancien développeur ont été examinés. Agnico Eagle reconnaît donc que l'eau est un enjeu sur lequel il sera possible de revenir notamment lors d'une rencontre du Groupe de travail.
INTERVENTION 21	
Avec les risques de grève chez Poste Canada, vous pourriez recourir au porte-à-porte pour vos prochaines communications ?	Il s'agit effectivement d'une méthode envisagée et que nous avons déjà utilisée. En décembre 2024, lors du lancement du programme de compensation, nous avons sollicité l'organisme Le Filon pour faire du porte-à-porte en raison de la grève.
INTERVENTION 22	
Les plaintes pourraient également concerner les déversements ?	Les déversements ne sont pas considérés au même titre que les plaintes et sont déclarés automatiquement au ministère de l'Environnement. Tous les déversements, même pendant l'exploration, seront donc signalés.

5. PÉRIODE D'ÉCHANGES

Les participants sont ensuite invités à échanger sur les questions suivantes :

- Avez-vous des commentaires ou suggestions sur notre approche actuelle ?
- Quelles sont vos attentes en matière de calendrier de rencontres ?
- Quelle serait la meilleure façon de vous tenir informé de nos avancements ?
- Quels autres sujets aimeriez-vous aborder ?

Les éléments de réponses et de discussions sont présentés dans le tableau suivant :

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
INTERVENTION 23	
Il avait déjà été question avec Minière O3 de l'acquisition des résidences et de la décontamination partielle du ruisseau par sa déviation. Maintenant que cette déviation n'est plus prévue, qu'arrivera-t-il ?	Il est encore trop tôt pour aborder la question des acquisitions. Toutefois, lorsque ce sujet sera abordé, Agnico Eagle s'engage à retourner vers le Groupe de travail afin de poursuivre les discussions, dans le respect des efforts déjà réalisés avec l'ancien opérateur.
INTERVENTION 24	
Avez-vous trouvé le moyen d'éviter Multi-Tri Environnement (le site de stockage de matériau sec, déchets, etc.) ? Le site étant collé au ruisseau.	Dans le concept préliminaire du projet, ce n'est pas dans l'empreinte du projet.
INTERVENTION 25	
En ce qui concerne la qualité de la présentation d'Agnico Eagle, il est rare, dans le secteur minier, de voir une telle vision	L'équipe d'Agnico Eagle est contente d'entendre que l'entreprise a une bonne réputation. Toutefois, celle-ci n'est jamais



intégrée et une telle flexibilité, notamment en ce qui concerne l'usine, le parc à résidus et les gisements réunis en un même site, créant ainsi une véritable synergie entre les différents éléments du projet.	considérée comme acquise : elle se construit au quotidien et demeure un travail constant.
INTERVENTION 26	
<p>Parmi les thèmes à aborder lors des rencontres du Groupe de travail, il serait pertinent d'inclure le développement économique de Dubuisson en lien avec la création d'emplois, les impacts sur la circulation dans le secteur, et la vie économique potentielle de Dubuisson.</p> <p>Les questions suivantes seraient également pertinentes à adresser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel sera l'impact du nouveau projet sur la main-d'œuvre, d'où viendra-t-elle et où habitera-t-elle? • Pourrait-on envisager une amélioration continue au niveau environnemental? • Quelles actions menez-vous de manière continue pour améliorer vos pratiques? • Comment pouvons-nous (les organismes économiques) vous soutenir en lien avec la limite du bloc énergétique? 	Tous ces thèmes font effectivement partie des réflexions de l'entreprise. Dès les prochaines rencontres, une ressource de l'équipe d'environnement d'Agnico Eagle pourra être présente pour traiter les aspects environnementaux au sein du Groupe de travail. Les programmes déjà en place à la mine pourront également être abordés. En ce qui concerne les aspects économiques, il faudra attendre la réalisation des études, ce qui risque d'être plus tard. Tant que le forage et les analyses des données ne sont pas terminés, les études pour déterminer la recette du projet ne peuvent pas être complétées.
INTERVENTION 27	
Des rencontres en grands groupes avec plus de personnes que le Groupe de travail pourraient être organisées.	L'approche de consultation adoptée par Agnico Eagle focalise sur la tenue d'ateliers, de kiosques impliquant la présence d'experts, etc.
INTERVENTION 28	
En lien avec la composition du Groupe de travail, il serait pertinent d'avoir une personne impliquée dans le communautaire à Dubuisson.	Les membres du Groupe de travail sont invités à partager leurs suggestions à l'équipe d'Agnico Eagle afin de combler ce siège.
INTERVENTION 29	
Avez-vous des liens avec des communautés autochtones dans le cadre du projet?	Agnico Eagle a une entente de collaboration dans le cadre de la mine Canadian Malartic avec les quatre communautés du secteur : la nation Abitibiwinni de Pikogan, Lac-Simon, Kitcisakik et Long Point First Nation. L'entreprise est régulièrement en contact avec ces communautés, au moins quatre



	rencontres par année. Agnico veut ouvrir le siège autochtone sur le Groupe de travail.
INTERVENTION 30	
Lors de l'étude d'impact social, il serait pertinent d'intégrer l'impact social dans son ensemble, au-delà de Dubuisson. Il est nécessaire d'avoir une vision globale plutôt que de traiter les sujets de manière isolée, surtout que Dubuisson compte moins d'organismes communautaires comparé à Malartic et Val-d'Or. Il faudra élargir le spectre de l'analyse, notamment en ce qui concerne les services de proximité et les investissements potentiels.	
INTERVENTION 31	
Afin d'avoir une perspective triennale de ce qui s'en vient pour le projet minier Marban, il serait intéressant et éclairant de disposer d'une ligne du temps couvrant la période actuelle jusqu'à dans trois ans, incluant les étapes liées aux permis, à l'étude d'impact, etc. Des lignes du temps distinctes — sociale, environnementale et opérationnelle — permettraient également de mieux anticiper les prochaines phases et d'accroître la prévisibilité du projet.	L'équipe d'Agnico Eagle pour le projet minier Marban doit faire attention à ce qu'elle annonce à propos du projet en raison des sensibilités du marché. Tant que le projet n'est pas accepté, il est risqué de communiquer de mauvaises informations en matière de dates notamment. Il serait possible tout de même de présenter au Groupe de travail une séquence générique, sans date, des jalons standards pour tout projet.
INTERVENTION 32	
Pour clarifier, le groupe actuel ne constitue pas un comité de suivi à ce stade, n'est-ce pas ?	Non, il s'agit d'un Groupe de travail pour le moment, jusqu'à l'obtention du bail minier où le groupe deviendra un comité de suivi.



6. VARIA ET MOT DE LA FIN

Au varia, M. Casey Paradis, assistant-surintendant communications et relations avec la communauté pour le complexe Canadian Malartic, annonce le départ d'un membre citoyen du Groupe de travail et qu'un siège est désormais à combler. La personne recherchée devrait idéalement résider dans le secteur de Dubuisson, et être motivée et intéressée à participer aux travaux du Groupe.

M. Bourgeois indique qu'il y a peu de visite au local de relations avec la communauté de Dubuisson et demande aux membres s'ils estiment qu'une modification des heures d'ouverture est nécessaire. Aucun commentaire n'est émis à cet égard de la part des membres. M. Paradis ajoute qu'un panneau d'affichage indiquant l'entrée du local sera bientôt installé, ce qui contribuera potentiellement à augmenter le nombre de visiteurs.

Une visite d'un lieu de forage sera organisée en soirée au mois de juillet 2025 avec le Groupe de travail. Les substituts sont également invités à participer. Un Doodle sera envoyé aux membres afin de déterminer la date exacte.

Un membre suggère d'ajouter à l'ordre du jour des prochaines rencontres du Groupe de travail un point concernant le suivi des actions et engagements pris lors des rencontres.

La prochaine rencontre du Groupe de travail pour la mise à jour du projet minier Marban se tiendra en décembre 2025. Si toutefois un développement d'intérêt pour la communauté survient entre temps, une rencontre pourra être planifiée. Les représentant.es d'Agnico Eagle remercient les membres pour leur présence et leur participation à cette rencontre.

La rencontre se termine à 20 h 30.

Actions de suivi

1. Revenir vers le Groupe de travail pour discuter des acquisitions de résidences lorsque la question sera abordée dans le cadre du projet minier Marban.
2. Inviter une ressource de l'équipe environnement d'Agnico Eagle lors des prochaines rencontres du Groupe de travail afin de traiter des aspects environnementaux du projet.
3. Présenter au Groupe de travail une séquence générique des jalons standards pour un projet.
4. Envoyer un Doodle aux membres pour déterminer la date de la visite d'un lieu de forage en juillet 2025.
5. Ajouter à l'ordre du jour des prochaines rencontres un retour sur les actions de suivi.



ANNEXE 1 – LISTE DES PRÉSENCES

